



NOUVELLE CORDE A L'ARC DES FUTURS ENTREPRENEURS :

LA CERTIFICATION BGE DES COMPÉTENCES
ENTREPRENEURIALES RECONNUE PAR L'ETAT

La Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) a inscrit la certification BGE « Construire et conduire un projet entrepreneurial » à son inventaire. Une reconnaissance de la maîtrise du réseau national d'appui aux entrepreneurs pour transmettre les compétences indispensables à la réussite des futurs entrepreneurs.

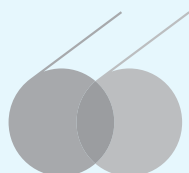
Cette bonne nouvelle s'accompagne d'un autre « coup de boost » pour l'entrepreneuriat :

l'accompagnement et la formation proposés par BGE sont désormais éligibles au compte personnel de Formation (CPF), à compter du 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de la loi El Khomri. Cette éligibilité soutient les parcours qui combinent formation en collectif avec d'autres porteurs de projets et accompagnement individuel. Une des spécificités de la pédagogie BGE : en parallèle des sessions en groupe, le stagiaire est amené à concrétiser son projet (étude de marché et de l'environnement, étude des aspects réglementaires...).

Cette mise en pratique garantit l'acquisition des compétences.

« Le transfert de compétences est un élément déterminant de la réussite d'une démarche d'entrepreneuriat. Nous savons que le réseau BGE est un des acteurs majeurs de ce processus. » souligne Francis PETEL, Vice-Président de la commission formation et éducation, CPME (ex-CGPME).

Les 950 conseillers du réseau accompagnent et forment chaque année 55 000 personnes sur tout le territoire. 18 000 d'entre elles créent leur activité à l'issue de l'accompagnement. Les autres peuvent désormais valoriser ce parcours de façon formelle avec une ligne supplémentaire sur leur CV et des compétences transversales mobilisables dans n'importe quel métier.



« Que l'on soit peu qualifié, avec une faible culture économique, ou diplômé d'une grande école de commerce, il y a des

compétences-clés à acquérir pour créer une entreprise et réussir. Depuis sa création, le réseau BGE a pour vocation de transmettre des compétences : en matière de gestion, communication, étude de marché, stratégie commerciale, management... C'est cette expertise que la Commission Nationale de la Certification Professionnelle valide aujourd'hui.

Ces parcours d'accompagnement et de formation certifiants sont essentiels. Ils renforcent la pérennité et le potentiel des entreprises ainsi créées, et, pour ceux qui ne créent pas, ils facilitent le retour à l'emploi grâce aux compétences acquises. C'est aussi cela réussir. »

JEAN-LUC VERGNE,
Président de BGE

Jean-Luc Vergne a été Directeur des Ressources Humaines de quelques-unes des plus grandes entreprises françaises : le groupe SANOFI, le groupe Elf Aquitaine (devenu Total), le groupe PSA Peugeot Citroën, le groupe BPCE. Il préside BGE depuis 2015.

CONTACT PRESSE - AGENCE ECONOVIA

CLÉMENCE HENDERYCKX
clemence.henderyckx@econovia.fr - 01 43 94 73 47

DÉBORAH ZEITOUN
deborah.zeitoun@econovia.fr

A PROPOS DE BGE

WWW.BGE.ASSO.FR

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise.

- **Avec un fort ancrage territorial**, le réseau BGE compte aujourd'hui 550 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DOM, qu'animent 950 conseillers-salariés.
- **Ecole de l'entrepreneuriat**, BGE transmet les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de plus de 300 000 entreprises.
- **Pour le développement des TPE**, BGE insère les entrepreneurs dans des stratégies de réseau, notamment grâce à ses outils numériques comme Mon bureau virtuel et le BGE Club. Chaque année, 28 000 entreprises sont ainsi accompagnées par BGE dans leur développement.



https://twitter.com/Reseau_BGE



<https://www.facebook.com/Reseau.BGE/>

Vous souhaitez en savoir plus sur la certification BGE ?

Rendez-vous au **Salon des Entrepreneurs**,
les 1er et 2 février, Stand n°283

Village 2

Institutions, Réseaux d'Accompagnement & Territoires
Palais des Congrès

2 Place de la Porte Maillot - 75017 Paris

Conférence :

« Prêt à créer votre entreprise ?

Comment acquérir les compétences clés avant de se lancer ? »

Mercredi 1er février de 16h30 à 18h

Salle 241 - niveau 2.

Vendre, administrer, gérer, comptabiliser, recruter, manager... L'exercice de la fonction de chef d'entreprise requiert de nombreuses compétences qu'il est désormais possible d'acquérir ou de faire évoluer grâce aux droits à la formation professionnelle (CPF / CPA).